



Mission d'écovolontariat 2013

Plantation de mangrove et éducation environnementale au lac Ahémé et Avloh, Bénin

Vous pouvez librement télécharger ce document ainsi que les documents correspondant aux autres missions sur la page web réservée à chaque mission, sur le site www.cybelle-planete.org

Il est nécessaire que vous puissiez communiquer en anglais durant certaine mission, nous vous présentons donc certains documents en anglais.

Le texte de ce document est développé en collaboration avec le projet. Chaque année il sera mis à jour, si nécessaire. Cela dit, vous risquez, une fois sur le terrain de constater des différences entre ce que vous avez lu et ce que vous vivez. Il faut comprendre que pour réaliser et suivre un programme lié à la faune sauvage, une certaine flexibilité est requise.

Cybelle Planète, association loi 1901

4 Plan des Castors, 34750 Villeneuve-Lès-Maguelone, France,
N°SIREN : 489 707 174 - Immatriculation OVS IM034100008

Tél. 0467603015 – email : info@cybelle-planete.org

Sommaire

| | |
|---|----------|
| Présentation du projet..... | 3 |
| Objectifs scientifiques et de conservation..... | 4 |
| Méthodologie | 4 |
| Espèces..... | 4 |
| Utilité des volontaires..... | 4 |
| Exigences | 5 |
| Déroulement de la mission | 5 |
| Localisation | 6 |
| Informations de voyage | 6 |
| Dates..... | 6 |
| Tarifs..... | 6 |
| Stagiaires | 7 |
| Capacité..... | 7 |
| Rejoindre le projet..... | 7 |
| Langue(s) utilisée(s) | 7 |
| Communiquer | 7 |
| Matériel et équipement | 7 |
| Hébergement..... | 7 |
| Nourriture..... | 7 |
| Services optionnels | 7 |
| Autres activités | 8 |
| Circuit 1 : Traditions et culture vodoun | 8 |
| Circuit 2 : Au fil de l'eau | 8 |
| Circuit 3 : Effusion des sens | 8 |
| Circuit 4 : MITOGBODJI : l'île de nos ancêtres | 8 |
| Circuit 5 : Assouvicondji, la forêt mystérieuse | 8 |
| Informations utiles..... | 8 |
| Monnaie | 8 |
| Voltage..... | 9 |
| Autres dépenses à prévoir..... | 9 |
| Prévoir son budget..... | 9 |
| Avant le départ..... | 9 |
| En cas d'accident | 9 |
| Prévention..... | 9 |
| Quelques règles simples..... | 9 |
| Recommandations et règles de vie..... | 9 |
| Assurance..... | 10 |
| Passeport et visa | 10 |

Présentation du projet

La région du Lac Ahémé constitue une zone d'alimentation et de repos pour une panoplie d'oiseaux d'eau migrateurs dont la plupart ont un grand intérêt écotouristique. C'est la région qui accueille le plus grand nombre de touristes au Sud-Bénin. Dans les plans de développement des communes concernées (Comé, Bopa et Kpomassè), le tourisme est reconnu comme un grand levier économique.

Les rives du Lac Ahémé connaissent une forte érosion, favorisée par l'activité humaine (agriculture, constructions de pirogues, déforestation...). Cette dernière a pour directe l'ensablement des eaux et donc une diminution sans précédent de la productivité halieutique du lac, contraignant au chômage une frange importante de la population. En attendant un dragage éventuel du lac, il urge de promouvoir des activités d'insertion des pêcheurs, le tourisme est une des solutions les plus viables et permettrait de réduire rapidement la pauvreté des habitants de cette région. Actuellement les populations locales sont très peu associées au tourisme local.

L'arrondissement d'Avlo est également constitué d'un écosystème de mangrove. Il est situé dans la commune Grand Popo, et abrite le site de la bouche du Roy qui accueille des centaines de sternidés chaque année. La bouche du Roy est un site d'escale très important pour les sternes de baleiniers par exemple. Une vingtaine de sternes de baleiniers (espèce menacées selon l'IUCN) ont été dénombrés en halte migratoire. Le suivi de ces sternidés permettrait d'avoir un bio-indicateur de la santé de l'écosystème d'Avlo et de Grand-Popo en général. Au moins 08 (huit) différentes espèces de sternidés se rencontrent de façon successive chaque année à la bouche Roy. Le besoin de préservation de l'écosystème de mangrove y est également important car il constitue une zone de nidification des espèces d'oiseaux migrateurs.

Depuis 2005, le projet a mis en place au lac Ahémé un projet d'écotourisme qui permet aujourd'hui de recevoir en moyenne 60 touristes par mois. Ces derniers sont accueillis par les villageois, qui peuvent ainsi gagner des revenus additionnels à leurs activités de pêche.

Pour contribuer à la compensation des émissions de CO₂ causées par l'exploitation touristique de cette région, il a été initié une action de plantation de palétuviers. Cette solution est considérée comme la meilleure alternative du fait de la résistance de cette plante et de sa contribution à la restauration de la faune halieutique du lac (qui reste la première source de revenus des communautés riveraines du Lac Ahémé).

Depuis 2009, l'ONG a commencé à planter des palétuviers au Lac Ahémé. Cette opération est dirigée sur place par les membres de l'ONG et les populations locales du village de Kpétou. Malgré quelques difficultés liées aux techniques de plantation et aux inondations rencontrées au départ, les méthodes de pépinière et de transplantation sont aujourd'hui bien avancées.

A ce jour une série de quatre transects de 0.1 ha chacun ont été installés dans les mangroves fortement perturbées (à Djegbadji), moyennement dégradées (à Adunko), non perturbée (à Adunko) et dans une zone de plantation (à Kpétou). Ce qui a permis de connaître la quantité de carbone séquestrée dans les mangroves et de suivre la dynamique d'évolution de cet écosystème. Les résultats de l'étude révèle un stock total de carbone variant entre 180,87 tonnes/ha à 288,77 tonnes/ha.

Le rétablissement des formations de mangrove permettra de restaurer l'habitat des poissons et participera à une meilleure protection des berges du lac Ahémé.

Le projet d'accueil est une ONG Béninoise dont la mission est de promouvoir le développement humain au niveau local et national à travers l'aménagement et la valorisation des ressources naturelles à des fins d'écotourisme et d'écodéveloppement.

Objectifs scientifiques et de conservation

Cette mission a pour objectif de contribuer significativement à l'accroissement du taux de couverture forestière des berges et des bassins versants, et ce afin d'assurer la restauration des conditions locales propices à la reproduction des poissons.

- Restaurer les formations végétales des mangroves et de la plaine d'inondation pour une meilleure protection de la berge contre l'érosion et pour rétablir l'habitat des poissons ;
- Mettre en place un système de financement pour la restauration des mangroves à partir des revenus et contribution de l'écotourisme dans la région ;
- Sensibiliser, éduquer, impliquer les populations locales à la protection des zones de plantation

Méthodologie

Ce projet associe étroitement la population et les autorités locales, son exécution relève donc avant tout de la responsabilité des populations riveraines qui participent à tous les niveaux d'exécution.

La méthodologie et les techniques adoptées pour la plantation s'appuient sur l'expérience déjà en cours par le projet d'accueil et correspondent aux normes établies par les services forestiers dans plusieurs pays côtiers.

Espèces

Deux espèces de palétuviers existent au lac Ahémé, il s'agit *Rhizophora racemosa* et de *Avicennia africana*. Ce sont ces deux espèces qui sont sélectionnées pour les activités de restauration des mangroves. Ces espèces étant locales, cela permet d'éviter toute introduction d'espèces exotiques qui viendraient perturber les écosystèmes locaux.

Les essences de la famille des *Rhizophora* répondent en outre à l'objectif de développement d'activités génératrices de revenus. Ces espèces permettent en effet la création d'habitats pour les poissons et les crustacés, ressources pouvant être exploitées par les communautés locales.

Les essences de la famille des *Avicennia* ont été sélectionnées pour des raisons écologiques : elles favorisent la structuration des sols, améliorent la qualité des écosystèmes. Du fait de leur résistance, elles protègent contre les grands vents tout en résorbant la pollution.

La faune aviaire est très riche dans la zone en raison de l'existence de nombreuses zones humides où l'on rencontre notamment les canards d'eau, les poules d'eau, les hérons, ...

Au niveau de la faune reptilienne, trois catégories ont été identifiées : les crocodiles, les varans, les tortues et les serpents.

La faune halieutique du Lac Ahémé est assez variée avec 71 espèces recensées, soit 67 % de la faune ichtyologique des zones humides du Sud-Bénin.

Parmi les primates, les vervets et les Mona représentent l'essentiel de cette race. Ils occupent les forêts reliques et forêts sacrées à l'Ouest du lac Ahémé et sont dispersés à travers les villages.

Utilité des volontaires

Les écovolontaires participant à cette mission seront intégrés à une équipe de travail locale, constituée de villageois riverains du Lac Ahémé, et de membre de l'ONG Béninoise. Ils contribueront aux différentes étapes du processus de plantation des mangroves : du ramassage des propagules et à la mise ne pépinière à la plantation des palétuviers. Aux côtés

des membres des clubs environnement locaux, ils participeront au travail éducatif et pédagogique effectué auprès des populations locales sur la nécessité de protéger les mangroves.

Plus précisément :

- Ils participeront au ramassage de propagules (jeunes plants) récoltées dans les poches de mangroves existant actuellement dans quelques localités du Lac Ahémé,
- Ils participeront à la mise en pépinière des propagules qui seront conservés dans les nurseries six mois au moins en fonction du stade d'évolution auquel ils sont récoltés,
- Ils participeront à la transplantation des jeunes palétuviers dans la nature,
- Ils participeront à la surveillance des zones de plantation avec les villageois,
- Ils iront à la rencontre des communautés afin d'améliorer l'implication des populations locales,
- Ils accompagneront les clubs environnement et écoguides dans le développement des activités de protection,
- Ils développeront des supports éducatifs (ex : affiches) expliquant le rôle que joue la mangrove sur la qualité de l'eau et la réduction de la pollution.
- Ils réaliseront des campagnes multimédia dans les écoles et les communautés locales.

Exigences

- Vous devez avoir entre 22 et 55 ans et une bonne condition physique (vous devez marcher plusieurs kilomètres par jour et vous déplacer en moto). Pour des personnes souffrant de maladies particulières, n'ayant pas une condition physique appropriée, ou de plus de 55 ans, un certificat médical est demandé.
- Lorsque le nombre de participant est inférieur à 3, le transfert quotidien du lieu d'hébergement au site de travail se fera en moto. Les transferts en motos se font à l'arrière du guide local.
- Ce projet requiert des aptitudes de travail en zones humides avec la possibilité d'utilisation de pirogues ou de petites barques.
- La langue pratiquée est le français.
- La mission ne nécessite aucune compétence particulière mais il est conseillé aux écovolontaires de se documenter et avoir quelques notions sur la mangrove et la gestion des zones humides. Il est également utile d'avoir des aptitudes en matière de communication et d'éducation.
- Durant la mission, la consommation d'alcool et de drogues est strictement interdite. Les femmes devront également veiller à porter des vêtements couvrant.
- Chaque écovolontaire devra fournir un CV et une lettre de motivation (en français) lors de son inscription.

Déroulement de la mission

Jour 1 : Départ de l'aéroport international de Cotonou pour l'hôtel (sis à Cotonou), rencontre du staff du projet et cours d'immersion culturelle,

Jour 2 : séance d'immersion culturelle, encadrement et formation dans la matinée. Départ en début d'après-midi pour le lieu d'hébergement,

Jour 3 au jour 13 : travaux de plantation et de sensibilisation et autres activités/tâches planifiées,

Jour 14 : Retour à Cotonou et restitution-synthèse de la mission,

Jour 15 : Départ de l'aéroport international de Cotonou pour le pays d'origine.

Localisation

La commune de Bopa se situe dans le département du Mono au sud ouest du pays. Cette commune a une superficie de 365Km² et compte 70268 habitants. Elle est composée de sept arrondissements dont l'arrondissement de Possotomé qui comprend sept villages : Possotomé, Ouassa Tokpa, Ouassa Kpodji, Ouocomé, Séhomi Dato, Séhomi Kogbome et Akokponawa, qui regroupent 7000 habitants.

La zone du projet s'étend sur les communes de Comé, Bopa et de Kpomassè dans le site Ramsar 1017. Elle concerne directement les localités riveraines du Lac Ahémé à savoir : Kpétou (Département du Mono, Commune de comè et Arrondissement d'Agatogbo), Dégoué (Département du Mono, Commune de comè et Arrondissement d'Akodéha).

La superficie du Lac Ahémé varie d'environ 85 km² à l'étiage à 126 km² à la crue. Les marécages de tête de lac (basse vallée du Couffo) s'étendent sur près de 40 km². L'ensemble lac-marécages de tête de lac a une longueur totale de 35 km et une largeur moyenne de 3,6 km (maximum : 5,5 km). La limite Sud du Lac Ahémé se fonde dans la zone inondable de la région côtière par le biais du chenal Aho. Ce chenal déversant dans la partie occidentale de la lagune côtière est en communication avec la mer.

Climat équatorial, forte humidité. Saison sèche de novembre à mars et de mi-juillet à mi-septembre. Saison des pluies : d'avril à mi-juillet et de mi-septembre à octobre.

La zone présente un relief relativement bas dominé par une zone de plaines argilo-sableuses et des zones de pénéplaines inondables. La température moyenne oscille autour de 27,3°C avec un minimum de 22°C en mars. L'humidité relative moyenne journalière est plus faible à 13 h et oscille autour de 60%. La pluviométrie varie entre 900 et 1100 mm par an.

La population est essentiellement rurale et composée en majorité de pêcheurs et de mareyeuses. On rencontre autour du lac une multitude d'ethnies dont les Pédah, les Aïzo, les Sahouè, les Kotafon, les Watchi, les Xwla, les Mina et les Fon.

Informations de voyage

Dates

La participation à la mission doit être d'une durée minimale de 15 jours et d'une durée maximale d'un mois. Les écovolontaires sont accueillis de novembre à avril.

Tarifs

Ce prix comprend :

- le transfert de/vers l'aéroport jusqu'au site de travail,
- l'hébergement en pension complète,
- la nourriture et l'eau,

- l'encadrement sur place.

Ce prix n'inclut pas :

- le voyage jusqu'à l'aéroport,
- les dépenses occasionnées hors mission.

Stagiaires

Le projet n'accepte pas les stagiaires.

Capacité

Le projet accueille un maximum de 15 écovolontaires à la fois

Rejoindre le projet

Langue(s) utilisée(s)

Communiquer

Dans la zone de travail le téléphone GSM permet d'assurer les communications avec l'extérieur.

Matériel et équipement

En plus de votre équipement de voyage :

- chapeau,
- sac de couchage,
- chaussures adaptées à l'eau,

Hébergement

La première nuit vous serez logé à Cotonou dans un hôtel ou une maison d'hôte dotés de chambres confortables avec sanitaires.

Dans la zone du lac Ahémé, vous serez logé dans un éco-gîte situé à 85 km de Cotonou. Les chambres sont dotées de sanitaires et de toilettes ECOSAN. Il y a également la possibilité d'hébergement chez l'habitant à Assouvicodji dans le village de Kpétou avec des toilettes ECOSAN. A Avloh, il existe également un gîte de quatre chambres avec des douches. Une toilette ECOSAN est également disponible sur le gîte. En fonction du nombre d'écovolontaires participant vous pourrez être amené à partager votre chambre avec une autre personne. Les écovolontaires sont responsables du ménage de leur chambre et devront aller chercher leur eau pour la douche (seau).

Nourriture

Les écovolontaires prendront leurs repas auprès de restaurateurs locaux, (inclus dans le prix). Le midi un simple pique-nique pourra être organisé, pour des questions de pratique. Il est possible de proposer des repas adaptés aux personnes ayant un régime particulier, ces dernières devront toutefois le signaler avant leur départ.

Services optionnels

Sur place des services optionnels vous seront proposés tels qu'un service de laverie, l'accès à internet

Autres activités

En dehors de leurs heures de travail et surtout durant les jours de congés, les écovolontaires auront la possibilité de pratiquer les circuits d'écotourisme communautaire disponibles dans la région :

Circuit 1 : Traditions et culture vodoun

3 heures de marche à travers des villages pittoresques pour aller à la rencontre des populations pêcheurs aux traditions ancestrales qui ont traversé des siècles tout en gardant leur originalité. *Enfonchez-vous au cœur de la nature pour être au cœur de la culture !*

Tarif : 5000 FCFA

Circuit 2 : Au fil de l'eau

3 heures de barque sur les eaux calmes du Lac Ahémé, moment de baignade, d'apprentissage et de connaissance des divinités de l'eau et des techniques traditionnelles de pêche pour enfin cuisiner le dakouin. Se munir de son maillot de bain. *Réveillez vos instincts de pêcheur !*

Tarif : 5000 FCFA

Circuit 3 : Effusion des sens

2 heures de marche pour apprendre l'importance de la phytothérapie dans la vie communautaire et l'utilisation des plantes (médicales, magico-religieuses, culinaires, aphrodisiaques, etc.) avec la préparation et la dégustation d'une tisane fortifiante. Faites vibrer vos sens !

Tarif : 3500

Circuit 4 : MITOGBODJI : l'île de nos ancêtres

Au beau milieu du lac Ahémé, faites l'escale unique dans la forêt de Mitogbodji, lieu de rencontre mythique des 45 villages situés autour du lac. Présence de nombreux oiseaux avec une possibilité de baignade. Déconseillé de juin à novembre. *Ressourcez-vous !*

Tarif : 5000 FCFA (départ à Kpétou)

Circuit 5 : Assouvicondji, la forêt mystérieuse

Sentier culturel au cœur du village de Kpétou, village de pêcheurs aux mœurs atypiques pour découvrir Assouvicondji. Ames sensibles s'abstenir ! A vous donner des sueurs froides !

Tarif : 5.000 FCFA

Aussi, il existe 6 villages autour de Possotomé dans un rayon de 3 km où on peut se balader librement. Il existe un petit marché traditionnel dans le village de Ouassa-Kpodi situé à 800 m du lieu de logement à Possotomé. D'autres marchés régionaux plus grands existent à Comé (18km) et Lobogo (20km). Non seulement les soirées sont libres mais les dimanches aussi le sont avec une possibilité de faire des excursions dans les villes environnantes (Grand-Popo, Ouidah, Abomey).

Informations utiles

Monnaie

Franc CFA.

Des banques sont disponibles dans les grandes villes comme Cotonou, Parakou et Kandi avec distributeur de carte VISA. Mais il est plus prudent de prendre un peu de liquidité d'euro sur soi.

Voltage

220 volts

Autres dépenses à prévoir

Vous ne devez pas prévoir d'argent supplémentaire pour les activités relatives au projet, mais vous pouvez prévoir de l'argent pour l'achat d'objet de souvenir

Prévoir son budget

- Un repas au restaurant : 5€
- 1 bouteille d'eau gazeuse : 1€
- Connexion internet : 1€
- Carte téléphonique : de 0,15 € à 10€

Services médicaux

Avant le départ

Consultez votre médecin (éventuellement votre dentiste).

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à consulter le site du ministère des affaires étrangères à <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

En cas d'accident

Un dispensaire se trouve à 800 m du site de recherche. En cas de besoin, l'hôpital communal se trouve à 7 km ou l'hôpital de zone à 18 km (30 min de trajet). Le Centre National Hospitalier et Universitaire de Cotonou (hôpital de référence) est à 1 heure de route.

Prévention

En dehors des vaccinations usuelles requises contre la fièvre jaune, il est vivement recommandé de se faire vacciner contre l'hépatite A et B et la méningite. Des dispositions préventives contre la fièvre typhoïde seront aussi la bienvenue.

La prévention du paludisme est primordiale. Les volontaires devront accepter de dormir sous moustiquaire afin d'éviter le paludisme. Cette maladie parasitaire transmise par les piqûres de moustiques impose le recours à des mesures de protection individuelle (sprays, crèmes, diffuseurs électriques, moustiquaires...). A ces mesures, doit s'ajouter un traitement médicamenteux adapté à chaque individu : il convient de s'adresser à votre médecin habituel ou à un centre de conseils aux voyageurs. Le traitement devra être poursuivi après le retour en France durant une durée variable selon le produit utilisé.

Quelques règles simples

- Eviter les baignades dans les eaux stagnantes (risque d'infection parasitaire) ;
- Eviter de marcher pieds nus sur le sable et les sols humides ;
- Ne pas caresser les animaux rencontrés ;
- Veiller à la sécurité routière (port de la ceinture de sécurité en automobile ou du casque en moto) ;
- Ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue ;
- Emporter dans ses bagages les médicaments nécessaires pendant la durée du séjour.

Recommandations et règles de vie

L'usage de la drogue est interdit et sévèrement puni. Les femmes doivent porter des habits qui couvrent tout leur corps.

Les écovolontaires sont tenus de s'adapter au mode de vie local et de se comporter de manière respectueuse à l'égard des animaux, de la nature et de l'environnement, en fonction des instructions qu'ils reçoivent du personnel local. Tout au long de votre séjour, vous entrez étroitement en contact avec des animaux sauvages et vous êtes en relation directe avec des accompagnateurs et avec la population locale. Vous avez affaire à d'autres cultures, peut-être aussi à un autre climat et à une nourriture que vous ne connaissez pas. Cela exige une certaine adaptation de votre part. Il se peut que la population locale défende des valeurs et des habitudes différentes des vôtres. Songez que beaucoup de choses auxquelles vous n'êtes pas habitué ne sont pas meilleures ou plus mauvaises, mais simplement « différentes ».

Au Bénin, la notion du « temps » est perçue de manière beaucoup plus souple que vous n'y êtes habitué. Dans certaines localités, le respect de la hiérarchie est très important pour se montrer respectueux, la polygamie est pratiquée, et il n'est pas rare qu'on vous pose des questions sur votre âge, poids, religion ou état civil.

Afin de protéger les populations locales et de permettre le développement du projet, il est indispensable, pour les animaux et pour vous-même, que vous respectiez scrupuleusement les règles de conduite que le personnel du projet vous communique.

Assurance

L'association Cybelle planète est couverte par une assurance souscrite auprès de la MAIF (Contrat n° 3100988H). Tous nos séjours comprennent automatiquement un contrat d'assurance Responsabilité Civile, Rapatriement, Accidents... En adhérant à l'association vous souscrivez automatiquement à cette assurance.

Quel que soit le programme auquel vous souhaitez participer, nous vous invitons vivement à souscrire également une assurance annulation, perte ou dommage de bagages, retard d'avion... Ni Cybelle Planète ni ses partenaires ne peuvent être tenus responsables des frais qui auraient pu être couverts par une assurance annulation. Vous trouverez plus d'informations sur les assurances sur notre site www.cybelle-planete.org.

Passeport et visa

Pour toute information sur le visa et les formalités obligatoires, nous vous invitons à consulter le site du ministère des affaires étrangères à <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.